

Élections professionnelles 2018

**J'ai perdu mon mot de passe,
comment le récupérer ?**

**Je n'ai pas reçu ou j'ai perdu
mon identifiant de vote,
comment le récupérer ?**



Récupérer son mot de passe

Pour pouvoir récupérer son mot de passe, il faut d'abord accéder au site :

<https://elections2018.education.gouv.fr/portail/identification.htm>

Espace électeur

Veillez saisir votre adresse de messagerie professionnelle

 Adresse de messagerie professionnelle

exemple : @ac-académie.fr, @education.gouv.fr,
@recherche.gouv.fr, etc...

CONTINUER

Accédez à votre espace électeur pour :

- Consulter votre profil (*à partir du 11/10/2018 10:00*)
- Consulter les scrutins auxquels vous pouvez voter (*à partir du 11/10/2018 10:00*) et leurs listes de candidats (*à partir du 05/11/2018 10:00*)
- Consulter la liste électorale (*à partir du 11/10/2018 10:00*)
- Voter (*à partir du 29/11/2018 10:00*)
- Consulter les résultats (*à partir du 07/12/2018 11:59*)

[Tutoriel électeur](#) (lecture compatible ordinateur)

1. Saisir son adresse professionnelle.
Puis cliquer sur "Continuer".

Récupérer son mot de passe

Saisie du mot de passe personnel électeur

Veillez saisir votre mot de passe personnel électeur pour vous connecter

Mot de passe personnel électeur

 | 

2. Cliquer sur "Mot de passe oublié".



[Mot de passe oublié ?](#)

[SE CONNECTER](#)

Ouverture du vote dans 35 Jour(s)

Ouverture : jeudi 29 novembre 2018 10:00 (Paris *)

Fermeture : jeudi 6 décembre 2018 17:00 (Paris *)

* consulter les horaires de vote hors métropole

Récupérer son mot de passe

5. Saisir son nouveau mot de passe

Elections professionnelles 2018

AIDE

Création de mon mot de passe

Créez votre mot de passe personnel électeur qui devra contenir entre 8 et 24 caractères, au moins une minuscule, une majuscule, un chiffre, et doit être différent de votre adresse de messagerie professionnelle.

Conservez précieusement ce mot de passe qui vous sera demandé à chaque connexion sur le portail électeur et sera nécessaire pour le vote.

En cas de perte ou d'oubli, vous aurez la possibilité de demander un nouveau mot de passe à la connexion au portail électeur

Une fois

Deux fois

VALIDER

Récupérer son mot de passe

- Création de son mot de passe **personnel**

Contraintes sur le mot de passe

- Il doit contenir :
 - au moins 1 minuscule,
 - au moins 1 Majuscule,
 - au moins 1 chiffre,
- Il doit faire entre 8 et 24 caractères.

Conseil : ce mot de passe doit être différent du mot de passe de messagerie professionnelle

Création de mon mot de passe

Créez votre mot de passe personnel électeur qui devra contenir entre 8 et 24 caractères, au moins une minuscule, une majuscule, un chiffre, et doit être différent de votre adresse de messagerie professionnelle.

Mot de passe personnel électeur *

.....

Confirmation du mot de passe personnel électeur *

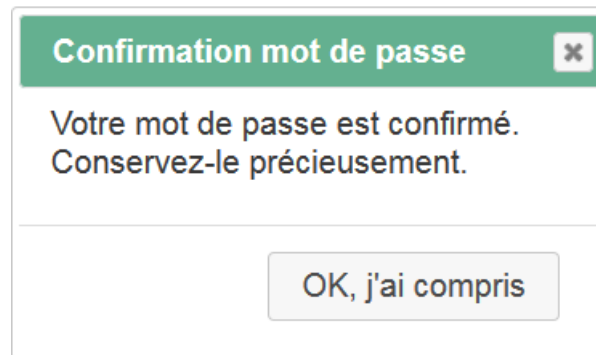
.....

© Ministère de l'Éducation Nationale - Mentions légales - Assistance utilisateur Académique

Récupérer son mot de passe

- Création de son mot de passe **personnel**

La confirmation de la validité du mot de passe s'affiche



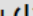
Récupérer identifiant de vote

Une fois connecté à son espace électeur, on peut demander un nouvel identifiant



Elections professionnelles 2018

AIDE

DÉCONNEXION 

Mon espace électeur

Bienvenue 

Cet espace personnalisé vous informe sur les scrutins auxquels vous pouvez participer et vous permet d'accéder à [l'espace de vote](#).

Vous pouvez demander des informations complémentaires ou contester votre profil électeur, vos scrutins ou les listes électorales jusqu'au 14 novembre 2018. Après cette date vous devrez contacter directement votre assistance académique.

Consulter mon profil électeur

Dès le 11 octobre : affichage de vos données personnelles électeur

Consulter les scrutins auxquels je participe

Dès le 11 octobre : affichage des scrutins

Dès le 5 novembre : affichage des listes de candidats et de leurs professions de foi pour chaque scrutin

Consulter les listes électorales

Dès le 11 octobre : consultation des listes électorales par scrutin

Demander un nouvel identifiant électeur

Si vous n'avez pas reçu ou égaré votre identifiant électeur, demandez-en un nouveau à partir du 5 novembre

Récupérer identifiant de vote

Saisir son numéro de téléphone mobile



Le même numéro ne peut servir qu'à 1 seul électeur-trice

Saisir son NUMEN
Si vous ne l'avez pas, le secrétariat de votre établissement en dispose.

Saisir sa Date de naissance

Demande d'un nouvel identifiant électeur

Vous n'avez pas reçu ou vous avez égaré votre notice de vote contenant votre identifiant électeur. Vous pouvez demander l'envoi d'un nouvel identifiant. Pour des raisons de sécurité, cet envoi ne peut être fait que par SMS et après vérification préalable d'informations personnelles. La demande d'envoi d'un nouvel identifiant ne peut être faite que 3 fois.

Je souhaite recevoir un nouvel identifiant électeur par SMS au numéro suivant :

N° tél *

Pour les électeurs des DROM-COM et de l'étranger, à saisir avec les indicatifs internationaux éventuels adéquats

NUMEN (vous pouvez obtenir votre NUMEN auprès de votre service RH académique) *

Date de naissance (jj/mm/aaaa) *

Veillez saisir le code de sécurité ci-dessous



Code de sécurité *

Vous recevrez un e-mail de confirmation à l'adresse suivante : [redacted]@univ-lyon.fr

Recopier le code de sécurité

Valider

VALIDER

Récupérer identifiant de vote

L'électeur-trice reçoit alors un SMS contenant son nouvel identifiant de vote et un mail d'information sur sa boîte professionnelle.

Attention : cette procédure ne peut être répétée que 3 fois !